



Litige avec ruas a l'aide.....

Par **jess 34400**, le **20/05/2009** à **12:04**

Bonjour,

J'étais locataire d'un appartement à Lunel.

J'ai quitté ce logement le 5 avril 2008 (attestation du propriétaire).

J'ai contacté la société ruas (eau) par téléphone afin de mettre fin à mon contrat.

A ce jour celui-ci me demande régler une facture de 270 euros pour une consommation d'eau d'avril 2008 à janvier 2009 alors que depuis il y a un nouveau locataire qui n'a pas mis le compteur à leur nom.

J'ai envoyé une lettre recommandée avec toutes les photocopies de toutes les lettres prouvant que ce n'est pas ma consommation d'eau.

Ils m'ont répondu défavorablement à ma requête. Que dois-je faire?

Cordialement.